



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5050

Attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'association syndicale libre du marché de gros de Lyon-Corbas pour l'anniversaire de ses 10 ans

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

Rapporteur : Mme BOUZERDA Fouziya

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATION AFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAIN (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2019/5050 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 5 000 EUROS A
L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU MARCHE DE
GROS DE LYON-CORBAS POUR L'ANNIVERSAIRE DE
SES 10 ANS (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU
COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Ouvert le 5 janvier 2009 à Corbas, le Marché de gros de Lyon-Corbas est le successeur du Marché Gare de Perrache qui a été opérationnel de 1961 à 2008. Cet investissement privé pour la création de 35 000 m² sur un site de 12 hectares fut une première en Europe.

Le marché de gros est animé quotidiennement par 23 grossistes et plus de 60 producteurs qui approvisionnent plus de 2 000 clients actifs.

Avec 500 emplois et un chiffre d'affaires de 320 millions d'euros annuels correspondant à près de 300 000 tonnes de fruits et légumes le Marché de Gros de Lyon-Corbas est rapidement devenu une référence nationale. Il représente le deuxième tonnage de France en fruits et légumes derrière Rungis.

Depuis 10 ans, le marché de gros a mené un important travail de modernisation et d'innovation avec :

- un centre de tri avec 80 % de taux de tri ;
- un Service qualité mutualisé engageant 14 opérateurs dans la démarche Fel Partenariat ;
- un groupement Suivi des en-cours clients ;
- un partenariat grossistes-détaillants pour la dynamisation des marchés et la mise en avant des produits sous la bannière « Le Primeur de mes Envies ».

Pour son 10^{ème} anniversaire, une soirée de gala est organisée le samedi 28 septembre. Cet événement réunira entre 500 et 700 convives de la filière et des métiers associés. Des témoignages sur l'activité du marché de gros seront mis en valeur durant cette soirée.

Le budget de l'événement s'élève à 180 000 €

Compte tenu de l'intérêt que présente ce marché pour la filière fruits et légumes de Lyon, dont il assure majoritairement l'approvisionnement, il vous est proposé d'attribuer une subvention de 5000 euros au Marché de Gros de Lyon Corbas pour l'organisation d'un événement à l'occasion de son 10^{ème} anniversaire.

Où l'avis de la commission relations internationales - économie - commerce et artisanat - tourisme ;

DELIBERE

- 1- Une subvention d'un montant de 5 000 euros est attribuée à l'association syndicale libre Marché de Gros – Lyon Corbas, pour l'organisation de l'anniversaire des 10 ans du marché de Gros.
- 2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours sur la ligne de crédit 51977, programme ANIMATIONS, opération VALOCIAL, nature comptable 6574, fonction 94, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Fouziya BOUZERDA